



**BSF**  
2 impasse de la bergerie  
16140 Lupsault  
06.01.20.28.31  
BSFentreprise-individuelle@outlook.fr  
<http://bs-formations.fr/>

**Conditions  
générales de ventes  
d'une formation**

## Article 1 : objet

Les présentes Conditions Générales de Ventes ont pour objet de définir les modalités et conditions dans lesquelles la société BSF, ci-après Mr Baussay Sébastien propose ses formations en moyens de luttés contre les incendies, autorisations de conduites initiale et recyclages, l'évacuation de bâtiment, habilitation électrique, SST et MAC SST, réglementation transport (chrono, RSE, éco-conduite, etc...) et toutes autres formations pouvant être exécuter par la société BSF ou un de ces intervenants.

## Article 2 : inscription

Les inscriptions à une formations doivent être effectuées par l'envoi d'une convention de formation préremplie par le prestataire, qui devra être signée et accompagné du montant total de la formation. L'inscription est confirmée des réceptions de ce paiement.

## Article 3 : prix

Les prix des formations sont indiqués en Euros, Hors Taxes sur le site **bs-formations.fr** , Un acompte d'un montant de 15% du prix de la formation peut être demandé au plus tard le jour de la prestation à réaliser. Le règlement de l'acompte peut être effectué par chèque bancaire à l'ordre de BSF, virement bancaire.

## Article 4 : annulation et report

En cas d'annulation par le participant ou l'entreprise, l'acompte versé restera acquis pour le prestataire BSF. Pour toutes annulations intervenant moins de 15 jours avant l'entrée en formation, le montant total de la formation sera dû part le participant où l'entreprise. Le participant, où l'entreprise peut demander le report de sa participation à une session ultérieure, sous réserve de disponibilité, sans frais si la demande est faite au moins 20 jours avant l'entrée en formation.

## Article 5 : organisation de la formation

Le prestataire se réserve le droit de modifier le contenu de la formation, le formateur ou la date de la session pour des raisons techniques ou pédagogiques. En cas d'annulation de la formation par le prestataire, les participants seront replacés sur une nouvelle formation le plus rapidement possible ou rembourser de la somme versée.

**Version 3 du 11/08/2025**

**BSF** : 2 impasse de la Bergerie 16 140 LUPSAULT, **N° APE** : 8559A,  
**N°NDA** : 75160129816, **N° SIRET** : 921 400 958 00010  
<http://bs-formations.fr/>



**BSF**  
2 impasse de la bergerie  
16140 Lupsault  
06.01.20.28.31  
BSFentreprise-individuelle@outlook.fr  
<http://bs-formations.fr/>

**Conditions  
générales de ventes  
d'une formation**

## **Articles 6 : responsabilité**

Le prestataire s'engage à fournir des prestations conformes à la réglementation en vigueur. Toutefois, sa responsabilité ne saurait être engagée en cas de force majeure, d'accidents ou d'événements indépendants de sa volonté.

## **Article 7 : propriété intellectuelle**

Les matériels, les documents, les supports remis au cours de la formation demeurent la propriété exclusive du prestataire « BSF ». Toute reproduction ou diffusion, même partielle, est strictement interdite sans un accord préalable du prestataire « BSF » par un document original signé par le directeur Mr Baussay Sébastien.

## **Article 8 : données personnelles**

Les informations recueillies dans le cadre des inscriptions sont destinées à la gestion des formations. Conformément à la réglementation en vigueur, les participants disposent d'un droit d'accès, de modifications et de suppression de leurs données personnelles.

## **Articles 9 : litiges**

Les présentes CGV sont soumises à la loi française. En cas de litige, les parties tenteront de régler le différend à l'amiable. A défaut d'accord, le tribunal compétent sera celui du siège social du prestataire.

**Version 3 du 11/08/2025**

**BSF** : 2 impasse de la Bergerie 16 140 LUPSAULT, N° APE : 8559A,  
N°NDA : 75160129816, N° SIRET : 921 400 958 00010  
<http://bs-formations.fr/>